Envoyé en préfecture le 13/12/2023

Reçu en préfecture le 13/12/2023

Publié le 13/12/2023

ID: 032-213202427-20231116-DE_16112023_03-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU GERS / COMMUNE DE MASSEUBE EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL FINANCES PUBLIQUES- SUBVENTIONS

DATE		NOMBRE DE MEMBRES			SUFFRAGES		
Séance	Convocation	Afférents au Conseil Municipal	Présents	Qui ont pris part à la délibération	Pour	Contre	Sans opinion
16 novembre 2023	10 novembre 2023	16	13	15	15	0	0

L'an deux mille vingt-trois et le seize novembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger BREIL, Maire de la Commune.

<u>Présents</u>: Mesdames BONNET Marie-Josée, COURREGES Ghislaine, DELRIEU Nelly, LABAT Marie-Paule, MILESI Isabelle, SOURIGUERE Véronique et Messieurs BIFFI Patrick, BOUCHER Daniel, BREIL Roger, DANIELI Sébastien, GARBAY Jacques, NADALET Christian et RIEU Alain.

Excusés: Madame DATTAS Betty et Monsieur DUTOYA Raymond

Absent: Monsieur CANO Anthony.

<u>Procurations</u>: Madame BETTY DATTAS a donné procuration à Madame COURREGES Ghislaine Monsieur DUTOYA Raymond a donné procuration à Madame BONNET Marie-Josée

Monsieur Jacques GARBAY a été nommé secrétaire de séance.

<u>Objet</u>: demande de subventions pour l'etude de positionnement et de definition du projet de dynamaisation du camping des Berges du gers

Monsieur le Maire expose que pour le territoire du Gers est un territoire de slow tourisme par excellence, où tout est bon, tout est vrai, tout sent bon, où l'on y vit bien. Ce territoire peut devenir une destination de Slow Tourisme dans lequel les vacanciers pourront trouver une destination en totale symbiose avec la nature, pour découvrir des bonheurs simples. Le camping des Berges du Gers peut devenir un lieu incontournable pour découvrir ce département et plus particulièrement le Val de Gers, endroit authentique par nature. Le camping des Berges du Gers, avec ses 133 emplacements, propose à ses clients diverses possibilités d'hébergements, emplacements nus, tente lodge, mobil home et chalets.

Bien que la fréquentation reste correcte, il faut se poser la question sur l'optimisation de celle-ci. Une progression de la fréquentation permet d'augmenter le chiffre d'affaires et de générer les marges nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement et de contribuer à une large part d'autofinancement des investissements pour qu'il conserve une attractivité à long terme, d'où la nécessité de réaliser un état des lieux de ce site (gestion humaine, gestion financière, consommation énergétique, activités et fréquentations...).

L'accompagnement proposé par le cabinet Alliances se développe en 2 étapes : Etat des lieux du camping et de son potentiel de développement et Faisabilité du scénario retenu et programme d'investissements.

Le coût de l'étude s'élève à 9 252,00€ HT.

Le financement de l'opération s'établit comme suit :

Subvention Région (50%) sollicitée

4 626,00 €

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après délibération décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à l'étude de positionnement et de définition du projet de dynamisation du camping des Berges du Gers.
- ⇒ d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter des subventions.
- ⇒ de demander à Monsieur le Sous-Préfet de bien vouloir enregistrer la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

